

Prévention-médiation-sécurité

Le **service prévention médiation sécurité** (PMS) a pour principales missions, d'informer et orienter la population sur les dispositifs existants dans le domaine de l'accès au droit, de la prévention de la délinquance et de la sécurité.

Le service prévention médiation sécurité

Il contribue à la **mise en œuvre d'actions** en lien avec des partenaires, notamment la police nationale, les services de la justice, de l'Education nationale, de la prévention spécialisée et les bailleurs privés ou publics. Une veille sur les problèmes de délinquance est assurée, afin de sensibiliser les différents protagonistes sur les actions à mettre en œuvre, suivant le domaine d'intervention de chacun. Un **Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance** présidé par le Maire, avec la participation du procureur de la République et de la Sous-préfète est mis en place.

La Police municipale

Depuis octobre 2020, la **Police municipale** est à l'œuvre. Il s'agit essentiellement d'une police de proximité, avec pour objectif de prévenir les incivilités, instaurer le dialogue, désamorcer certains conflits, lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, porter assistance aux victimes et les accompagner, gérer le stationnement, assurer des investigations sur les points de dépôts sauvages, mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation. **La police municipale ne se substitue pas à la police Nationale.**

Un dispositif de vidéo protection

Depuis 2018, un dispositif de vidéo protection est mis en place sur des **secteurs stratégiques définis** en concertation avec la police Nationale. Lors d'incidents, les images en sont extraites sur réquisition judiciaire.

Par cet ensemble, il s'agit d'améliorer la qualité de vie des Arcueillais-es en contribuant au respect des règles de bonne conduite, au maintien du bon ordre et tendre à réduire les problèmes de délinquance sur le territoire et le sentiment d'insécurité.

Contact

[Service prévention médiation sécurité](#)

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 41 98 61 31](tel:0141986131)



Contact

[Police municipale](#)

- [06 23 00 39 37](tel:0623003937)
- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 19h